

Réforme du 3^{ème} cycle

Etat des lieux en mai 2018

Comité pédagogique national du DES

Phase socle = promotion 2017

- La maquette du DES a été publiée
- La maquette de l'option « administration de la santé » est intégrée à la maquette du DES
 - Travaux en cours avec EHESP pour l'organisation concrète
- Les maquettes des FST ont été publiées
 - Hygiène hospitalière (Pascal Astagneau)
 - Bioinformatique (Pascal Roy)
 - Addictologie; Médecine scolaire; Pharmacologie médicale; Nutrition appliquée

Connaissances phase socle

- 4 Modules de Bases en
 - Épidémiologie et méthodes en recherche clinique (Nelly Agrinier, Pascal Auquier, José Labarère) : ouvert
 - Biostatistique (Bruno Falissard) : MOOC mis en lien sur la plateforme
 - Economie de la santé, administration des services de santé, politiques de santé (Karine Chevreul) : ouverture prévue fin mai
 - Promotion de la santé (François Alla, Pierre Lombrail, Christian Pradier)
- Evaluation /validation par commission locale
 - Attestation de réussite à une UE équivalente (master, DU)
 - Ou contrôle des connaissances local à définir dans chaque subdivision

Stages / Compétences en phase socle

- 2 stages dans la phase
 - Stage obligatoire avec encadrement par un enseignant de la spécialité + approche quantitative
 - Stage libre : dans la filière ou hors filière
- Le e-carnet = élément du portfolio de l'interne.
 - Généré par l'interne, sur SIDES
 - Enregistrement des acquisitions
 - Validation des compétences par l'encadrant professionnel de stage
 - Validation du stage par le responsable de terrain de stage (et avis)

Validation de la phase socle par la Commission locale

- Objet de la validation
 - Connaissances dans les 4 modules de la phase
 - Stages et compétences de la phase
 - Enseignements transversaux universels (ceux qui sont disponibles ?)

Rappel : le CUESP a contribué à 2 ETU


- Organisation des soins et communication interprofessionnelle (Stéphanie Gentile)
 - Gestion de la sécurité des soins (Patrice François, Philippe Michel)
- Si validation \Rightarrow Contrat de formation
- Sinon \Rightarrow « redoublement » ?

Le contrat de formation

Art 13 et 14 de l'arrêté du 12/04/17

- Outil d'évaluation de l'étudiant
- Conclu à la fin de la phase socle
 - Par : Coordonnateur local + étudiant -> Doyen
 - Définit : projet professionnel; objectifs pédagogiques (Connaissances et compétences); sujet de thèse; demande de FST ou option
- Comprend un portfolio (rempli par l'étudiant)
 - Traçabilité de l'acquisition des connaissances et compétences
 - Carnet de stage (avec fiches d'évaluation)

Les difficultés

- Ouverture des postes
 - Rigidité du processus, contraintes multiples
 - Quasi impossibilité de faire un «stage libre » en dehors de la filière !!!
- e-carnet et portfolio
 - e-carnet en ligne mais mise en œuvre très partielle (accès tardifs, internes non inscrits, stages non enregistrés, maitres de stages non informés)
 - Tableau des rôles de chaque acteur => CNCCEM 
 - Portfolio disponible en version Excel mais pas en ligne
- Modèle de Contrat de formation annoncé mais non publié

Phase d'approfondissement

- Débute Le 1 novembre 2018 pour la promotion 2017
- 2 ans pour le DES « simple »
 - 3 stages agréés pour la santé publique
 - 1 stage libre (dans ou hors filière)
- 3 ans pour le DES + Option ou FST
 - Idem
 - + 2 stages agréés pour l'option ou la FST

Connaissances en phase approfondissement

- Année 1 : 4 Modules de Bases en
 - Informatique biomédicale et e-santé (Pascal Staccini, Marc Cuggia)
 - Méthodes en Gestion de la qualité, gestion des risques et de la sécurité des soins (Patrice François, Philippe Michel, Pascal Astagneau)
 - Sciences Humaines et Sociales (Julie Berbis, Corinne Alberti)
 - Méthodes en environnement et santé (Luc Dauchet, Denis Zmirou)
- Année 2 : 4 Modules d'Approfondissement à choisir parmi 8
- (Année 3 : Modules Option/FST)

Des imprécisions

- Statut des étudiants dans la phase de consolidation (décret attendu)
- Quand et comment se fait la régulation des flux dans une option ou une FST

Evolution

- Mise en place de comités de suivi de la réforme par le MESR
 - Première réunion en avril 2018

Merci pour votre attention



Tableau des rôles

Acteurs	Pré-requis	Rôle	Actions immédiates	Tutoriels
Référent numérique national du DES sur la PND désigné par le Président du Collège de son DES	Etre inscrit comme « intervenant » sur la PND par le support UNESS (compte local)	Met en place met les Sessions de Formation et le contenu du eCarnet sur la PND, définis par son Collège d'Enseignant	Informe les Coordonnateurs locaux des modifications et actualisations faites	Guides pour les référents numériques de la Plateforme National des Disciplines (PND)
Coordonnateur local du DES HU de la discipline dans l'UFR	Etre inscrit dans la session du DES comme « intervenant » par la scolarité de l'UFR	- Coordonne l'organisation DES - Délivre les agréments de stage - Assure le suivi de tous les internes - Anime la commission locale	- Stimule la déclaration de stages par les internes	Guides du coordinateur locale
Responsable du terrain de stage (RTS) Chef de service, U ou non U Chef d'UF si validante MSU Responsable DES si CH privé	- Avoir fait validé l'agrément DES du stage par l'ARS - Etre lui-même inscrit comme EP par son ou ses internes	- Garantit les conditions des l'agrément du terrain de stage (membres formateurs, etc...) - Suivi et Validation du stagedes DES	- Se créer un compte SIDES (si ce n'est pas déjà le cas) en suivant instructions dans courriel généré par la déclaration des internes - Stimuler la saisie des stages - Se faire déclarer comme EP par ses internes	Guides du Responsable du terrain de stage (RTS)
Encadrant Professionnel de stage en cours (EP) Tout praticien U ou non U	- Avoir été déclaré par l'interne comme EP - Avoir validé cette déclaration	- Encadrement de l'interne au lit du patient / au bloc opératoire / compagnonnage - Validation du suivi des actes et/ou compétences - Ne peut pas valider le stage des DES	- Se créer un compte SIDES (si ce n'est pas déjà le cas) en suivant instructions dans courriel généré par la déclaration des internes - Stimuler la saisie des stages - Suivre les internes (actes et/ou compétences)	Guides de l'encadrant professionnel
Interne DES première année pour l'instant	- Etre inscrit à l'université - Etre inscrit dans la session du DES sur la PND par la scolarité	- Consultation e.learning - Déclaration de stage - Saisie des actes d'apprentissage - Auto-évaluation des compétences (si disponible)	Déclaration de stage	Guides de l'interne